



Asnières Patinage



Convocation Assemblée Générale Ordinaire

Chers Adhérents d'Asnières Patinage

Nous avons l'honneur de vous convoquer à la tenue d'une Assemblée Générale Ordinaire, Assemblée Générale électorale, qui se tiendra le :

Mardi 10 Avril 2018 à 18H15 à la Patinoire d'Asnières sur Seine.

Ordre du jour :

- Vérification du Quorum
- Présentation du rapport moral de la saison 2016-2017 et Vote
- Présentation du Bilan Financier de la saison 2016-2017 et Vote
- Présentation du Budget Prévisionnel 2017-2018 ajusté et 2018-2019 et Votes
- Présentation des Projets du Club
- Présentation des Candidatures au Conseil d'Administration et vote
- Approbation par l'Assemblée Générale du nouveau Président.
- Questions diverses (questions envoyées par mail à l'adresse info@asnierespatinage.org avant le 28 Mars 2017)

Fait à Asnières sur Seine le 13 Mars 2018

Sportivement.

Christophe Gontard

Président

Anne-Véronique Jouannet

Secrétaire Générale



Asnières Patinage



Procuration d'un membre d'Asnières Patinage à son représentant :

Je Soussigné (e) :

Numéro de licence :

Membre d'Asnières Patinage pour la saison 2017-2018, donne pouvoir pour l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 Avril 2018 à :

M/Mme

Numéro de Licence :

Membre d'Asnières Patinage pour la saison 2017-2018.

Fait à : **Le,**

Signature du mandant Confiant le pouvoir Précédée de la mention manuscrite : « Bon pour Pouvoir »	Signature du mandaté Recevant le pouvoir Précédée de la mention manuscrite : « Bon pour acceptation de Pouvoir »
--	---



Asnières Patinage



Candidature au Conseil d'Administration Asnières Patinage

A envoyer à avjouannet@gmail.com avant le 09/04/2018

Rappel des statuts Asnières Patinage en vigueur :

Article 12 : CONSEIL D'ADMINISTRATION

1) Composition

L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé de 8 à 15 membres élus par l'Assemblée Générale et choisis en son sein, et ceci pour les 4 années de l'Olympiade d'hiver. En cas de poste vacant, quelle qu'en soit la raison, il pourra être fait appel à des membres cooptés par le Conseil d'Administration. Le renouvellement des membres du bureau suite à un poste vacant devra être mis à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale intermédiaire suivante. Les membres cooptés seront alors proposés et tout autre adhérent présent à cette Assemblée Générale intermédiaire pourra également se présenter.

Cette représentation sera appliquée à partir de l'Assemblée Générale Extraordinaire, ayant adopté les présents statuts. Cette première représentation durera jusqu'au 31 mai 2018, fin de l'Olympiade d'Hiver 2014-2018.

Est éligible au Conseil d'Administration toute personne âgée de 18 ans au moins au jour de l'élection, jouissant de ses droits civiques, membre adhérent de l'association depuis plus de six mois et à jour de ses cotisations.

Pour être élu, il faut en outre avoir obtenu au moins la moitié des suffrages des adhérents présents ou représentés lors de l'Assemblée Générale électorale.

Afin de garantir le principe d'égalité homme/femme, un nombre de postes équivalents à la moitié par défaut des postes du Conseil d'Administration ouverts à l'élection est réservé prioritairement aux candidates féminines. Cette disposition s'applique sous réserve :

- Que le nombre de candidates femmes permette de pourvoir les postes ainsi réservés
- De l'obtention de la majorité absolue des suffrages exprimés

Les postes ne pouvant être pourvus faute de candidatures féminines seront attribués aux autres candidats ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés.

Les membres du Conseil d'Administration sont bénévoles. Les salariés de l'association ne peuvent être éligibles au Conseil d'Administration. Les prestataires de service rémunérés par le Club ne peuvent être éligibles au Conseil d'Administration et n'ont aucun droit de vote dans aucune réunion ou Assemblée Générale.

Tout membre du Conseil d'Administration qui sera absent sans excuse valable à 3 réunions consécutives sera considéré comme démissionnaire.

Je, Soussigné (e), _____,

Patineur (euse) / représentant légal (rayer la mention inutile)

N° Licence du patineur : _____

Désire me porter candidat au Conseil d'Administration du club Asnières Patinage lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Elective post JO 2018.

Signature :

Bd Pierre de Coubertin-92600 Asnières sur Seine

<http://www.asnierespatinage.org> – mail : inscription@asnierespatinage.org / info@asnierespatinage.org